



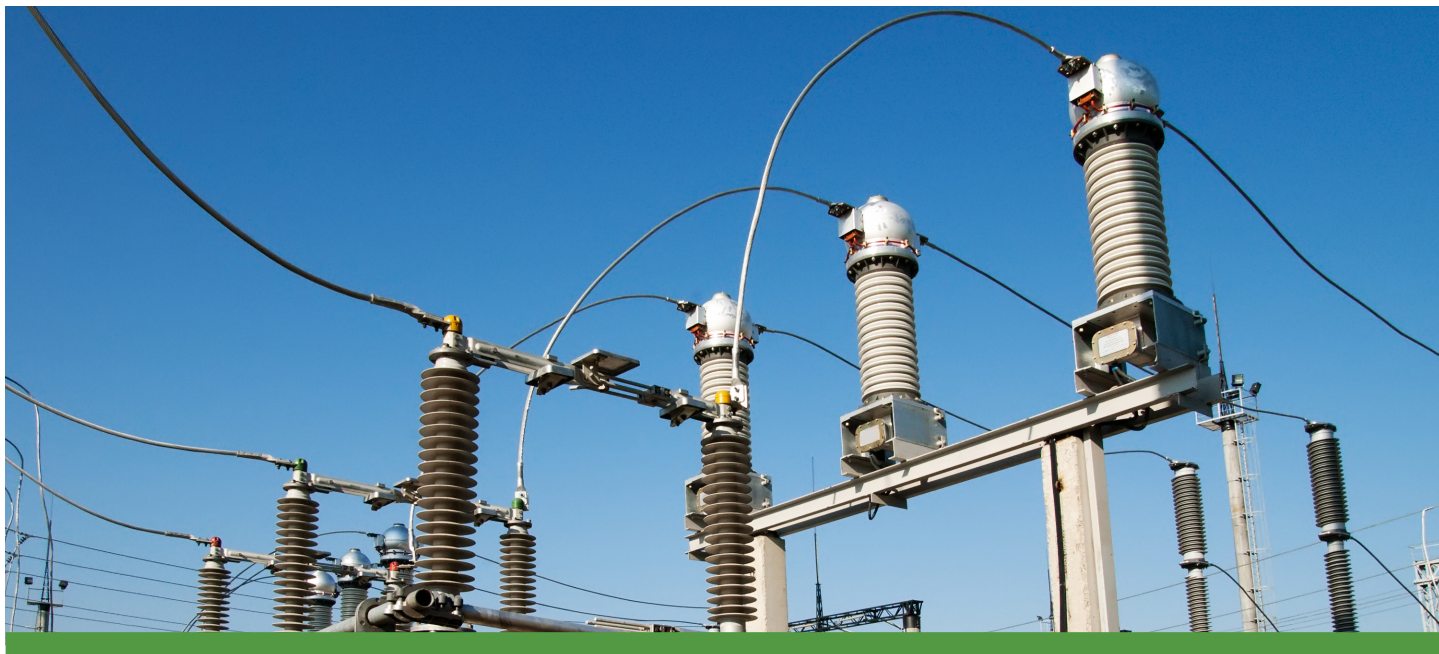
PECB Certified ISO 50001 Lead Implementer

Maîtrisez la mise en œuvre et la gestion d'un Système de management de l'énergie (SMÉ) conforme à la norme ISO 50001

Pourquoi devriez-vous y participer ?

La formation ISO 50001 Lead Implementer vous permettra d'acquérir l'expertise nécessaire pour accompagner un organisme lors de l'établissement, la mise en œuvre, la gestion et la tenue à jour d'un Système de management de l'énergie (SMÉ) conforme à la norme ISO 50001. Cette formation est conçue de manière à vous doter d'une maîtrise des meilleures pratiques en matière de Systèmes de management de l'énergie (SMÉ) et à développer vos aptitudes à réduire les coûts énergétiques, améliorer la performance énergétique et le développement durable d'un organisme.

Après avoir maîtrisé l'ensemble des concepts relatifs aux Systèmes de management de l'énergie, vous pouvez vous présenter à l'examen et postuler au titre de « PECB Certified ISO 50001 Lead Implementer ». En étant titulaire d'une certification PECB, vous démontrerez que vous disposez des connaissances pratiques et des compétences professionnelles pour mettre en œuvre la norme ISO 50001 dans un organisme.



À qui s'adresse la formation ?

- Responsables ou consultants impliqués dans le management de l'énergie
- Conseillers spécialisés désirant maîtriser la mise en œuvre d'un Système de management de l'énergie
- Toute personne responsable du maintien de la conformité aux exigences du SMÉ
- Membres d'une équipe du SMÉ

Programme de la formation

Durée : 5 jours

Jour 1 | Introduction à la norme ISO 50001 et initialisation d'un SMÉ

- Objectifs et structure de la formation
- Cadres normatifs et réglementaires
- Système de management de l'énergie (SMÉ)
- Principes fondamentaux du Système de management de l'énergie (SMÉ)
- Initialisation de la mise en œuvre d'un SMÉ
- Compréhension de l'organisme
- Analyse du système de management existant
- Leadership et approbation du projet

Jour 2 | Planification de la mise en œuvre d'un SMÉ

- Périmètre du SMÉ
- Politiques du SMÉ
- Rôles, responsabilités et autorités
- Planification et management énergétique

Jour 3 | Mise en œuvre d'un SMÉ

- Responsabilité de la direction
- Compétences, plan de formation et de sensibilisation
- Plan de communication
- Gestion de la documentation
- Concevoir des contrôles et rédiger des politiques et des procédures spécifiques
- Gestion des opérations
- Processus d'achats

Jour 4 | Surveillance, mesure, amélioration continue et préparation de l'audit de certification du SMÉ

- Surveillance, mesure, analyse et évaluation
- Audit interne
- Revue de direction
- Traitement des non-conformités
- Amélioration continue
- Préparation de l'audit de certification
- Compétence et évaluation des « implementers »
- Clôture de la formation

Jour 5 | Examen de certification



Objectifs de la formation

- Comprendre la corrélation entre la norme ISO 50001 et les autres normes et cadres réglementaires
- Maîtriser les concepts, approches, méthodes et techniques nécessaires pour mettre en œuvre et gérer efficacement un SMÉ
- Savoir interpréter les exigences de la norme ISO 50001 dans un contexte spécifique de l'organisme
- Savoir accompagner un organisme dans la planification, la mise en œuvre, la gestion, la surveillance et la tenue à jour du SMÉ
- Acquérir l'expertise nécessaire pour conseiller un organisme sur la mise en œuvre des meilleures pratiques relatives au Système de management de l'énergie

Examen

Durée : 3 heures

L'examen « PECB Certified ISO 50001 Lead Implementer » remplit les exigences relatives au programme d'examen et de certification de PECB. L'examen couvre les domaines de compétences suivants :

- Domaine 1** | Principes et concepts fondamentaux du Système de management de l'énergie
- Domaine 2** | Système de management de l'énergie
- Domaine 3** | Planification de la mise en œuvre d'un SMÉ selon la norme ISO 50001
- Domaine 4** | Mise en œuvre d'un SMÉ conforme à la norme ISO 50001
- Domaine 5** | Évaluation de la performance, surveillance et mesure d'un SMÉ selon la norme ISO 50001
- Domaine 6** | Amélioration continue d'un SMÉ selon la norme ISO 50001
- Domaine 7** | Préparation de l'audit de certification d'un SMÉ

Pour de plus amples informations concernant l'examen, veuillez consulter [Politiques et règlement relatifs à l'examen](#)



Certification

Après avoir réussi l'examen, vous pouvez demander l'une des qualifications mentionnées sur le tableau ci-dessous. Un certificat vous sera délivré si vous remplissez toutes les exigences relatives à la qualification sélectionnée.

Pour de plus amples informations concernant les certifications ISO 50001 et le processus de certification PECB, veuillez cliquer sur [Politiques et règlement de certification](#)

Qualification	Examen	Expérience professionnelle	Expérience de projet SME	Autres exigences
PECB Certified ISO 50001 Provisional Implementer	Examen ISO 50001 Lead Implementer ou équivalent	Aucune	Aucune	Signer le Code de déontologie de PECB
PECB Certified ISO 50001 Implementer	Examen ISO 50001 Lead Implementer ou équivalent	Deux années : Une année d'expérience dans le management d'énergie	Activités de projet totalisant 200 heures	Signer le Code de déontologie de PECB
PECB Certified ISO 50001 Lead Implementer	Examen ISO 50001 Lead Implementer ou équivalent	Cinq années : Deux années d'expérience dans le management d'énergie	Activités de projet totalisant 300 heures	Signer le Code de déontologie de PECB
PECB Certified ISO 50001 Master	Examen ISO 50001 Lead Implementer ou équivalent, et examen ISO 50001 Lead Auditor ou équivalent	Dix années : Six années d'expérience dans le management d'énergie	Activités de projet et d'audit totalisant 500 heures chacune	Signer le Code de déontologie de PECB

Informations générales

- Les frais de certification sont inclus dans le prix de l'examen
- Un manuel de cours contenant plus de 450 pages d'informations et d'exemples pratiques est fourni
- À l'issue de la formation, un certificat de participation de 31 crédits DPC (Développement professionnel continu) est délivré
- En cas d'échec à l'examen, vous pouvez le repasser dans les 12 mois qui suivent sans frais supplémentaires